



## Bruit portillon à gâches électro magnétiques

-----  
Par Yo\_78

Bonjour, Je me suis inscrit sur ce forum afin d'avoir des réponses sur les recours et actions possibles sur le sujet que je vais aborder.

En début d'année, plusieurs portes à gâches magnétiques ont été installées dans le parc d'immeuble dans lequel j'habite. Une a été montée juste devant la fenêtre de ma chambre avec le poteau contenant les bandeaux magnétiques accolés au mur de ma chambre.

Ces portes ont été mises en service ce lundi 5 août soit quasiment 5 mois après leur installation. Durant ces 5 mois, j'ai du accrocher la porte contre la butée située sur le mur opposé afin d'éviter les 4 ou 5 claquements avant qu'elle se ferme complètement avec bien sûr quelqu'un qui s'amusait à couper la ficelle tous les jours ou enlever les tampons que je collais pour atténuer le bruit...(alors qu'elle n'était pas en service et ne se verrouillait donc pas).

Donc mise en service ce lundi, il n'y a plus les nombreux claquements avant la fermeture mais un énorme bruit lorsque l'on passe le badge à la libération des aimants et encore pire lorsqu'ils se recollent.

Le fait que la porte soit installée dans un passage « souterrain » amplifie ce bruit et provoque une résonance dans tous les murs de l'appartement.

Plus possible de dormir dans ma chambre, j'ai essayé le salon avec le canapé lit, c'est pareil, même avec les boules qu'on est réveillé lorsque quelqu'un ouvre/ferme cette porte. La résonance est énorme.

J'ai écrit à la copropriété en leur expliquant qu'il fallait qu'ils agissent au plus vite pour trouver une solution et m'ont répondu que les installations étaient conformes et qu'on ne peut diminuer les bruits des ventouses.

Je leur avais également dit que mon appartement avait énormément perdu de valeur à cause de cela. Leur réponse « la mise en place des portillons dans la résidence, ne fera en aucun cas diminuer la valeur du logement, bien au contraire ». Comment un appartement peut-il gagner de la valeur alors qu'il n'est plus possible de dormir correctement dedans ? Je suis d'accord pour les autres, n'étant pas atteint par le bruit.

Ils m'ont conseillé d'isoler le mur de ma chambre, la résidence n'étant pas récente. Le problème sera le même, vu que ça résonne dans tous les murs de l'appartement.

Plusieurs questions :

- Des trous semblent avoir été percés dans mon mur « extérieur » pour fixer le poteau contenant les aimants. Est-ce légal ? je suis persuadé que ça augmente énormément la résonance dans les murs.

- Le poteau avec aimants n'aurait-il pas pu être fixé de l'autre côté du couloir, le « mini mur » opposé donnant sur un jardin, ce qui est moins dérangeant même si le claquement aurait toujours été largement audible.

- Quelles sont les recours envisageables afin de faire enlever ces portillons si c'est possible ?

Je compte dès ce samedi aller voir les autres personnes habitant près de ces portes afin de rassembler le plus de monde possible pour commencer un recours.

Merci de votre aide. L'appartement est devenu invivable.

Toutes les idées sont les bienvenues.